



L'an deux mille vingt et un le 25 du mois de février, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle Saint Nicolas à Champenoux à 18 heures 30 après convocation légale du 17 février, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie M. FAUCHEUR Dominique – Mme CLAUDE Claudyne – M. HENQUEL Patrick – M. NICOLAS Michel M. FEGER Serge -M. GUEZET Philippe – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard - M. THOMAS Claude Mme CHERY Chantal -Mme KLINGELSCHEMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine M. MEVELLEC Mickaël M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean Marc
M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. ORY Denis à Mme CHERY Chantal –M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - M. LE GUERNIGOU Nicolas à M. CAPS Antony – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. GRASSER Jean Claude à M. CHANE Alain

Excusée : Mme MARANDE Carole

L'assemblée dénombreait : **47 votants**

Secrétaire de séance : Mme HUART Sonia

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 47

Date d'affichage : 2/03/2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

CT/PR

10/02/2021

EAU ET CLIMAT

Signature du contrat de territoire « eau climat » avec l'agence de l'eau Rhin Meuse (AERM) et le Syndicat de Seille et Moselle (SIAEP)

Philippe Voinson, vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique indique que l'agence de l'eau, a sollicité la Communauté de communes et le syndicat de Seille et Moselle pour la signature d'un contrat de territoire « eau climat »,

L'ambition du contrat de territoire « Eau et Climat » (CTEC) est de couvrir l'ensemble des territoires dégradés au sens de la directive cadre sur l'eau (DCE) et ceux identifiés autour de 4 axes majeurs :

Axe 1 : Reconquête de la biodiversité du territoire : il s'agit de développer et accroître la connaissance du patrimoine naturel et en renforcer la protection et la préservation sur le territoire...

Axe 2 : Amélioration de la qualité de l'eau : il s'agit notamment d'améliorer les performances du réseau d'assainissement et de favoriser la construction des stations d'épuration,

Axe 3 : Atténuation / adaptation au changement climatique : il s'agit de redonner la place de la nature en ville et de favoriser une gestion alternative des eaux pluviales...

Axe 4 : Gestion patrimoniale : il s'agit notamment d'améliorer les performances du réseau de distribution d'eau potable et d'en sécuriser les capacités de production,

Ce CTEC est déployé, principalement, auprès des EPCI à fiscalité propre, situés sur des territoires ciblés et prioritaires, identifiés préalablement par l'agence de l'eau.

Ce partenariat financier et négocié pourra aller jusqu'à 4 ans. Les parties sont amenées à exposer les actions qu'elles souhaitent réaliser. L'engagement des parties prenantes est alors scellé par la signature du CTEC qui formalise un programme d'actions et un calendrier de réalisation. Un suivi annuel et une étude évaluative de l'impact du contrat seront par ailleurs effectués.

Philippe VOINSON après avoir exposé les différentes actions listées dans le tableau de synthèse ci-joint et fait lecture du contrat propose au conseil communautaire :

- d'approuver le contrat de territoire eau climat (2021-2024)
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette transaction,
- d'ouvrir les crédits correspondants à chaque actions,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le contrat eau climat (2021-2024) comme décrit en annexe à l'ajustement de rédaction prés,
- **Autorise** le Président à signer à signer l'ensemble des documents nécessaires à la signature de ce contrat,
- **S'engage** à ouvrir les crédits correspondant à chaque actions dans les différents budget et aux années concernées,

Le Président,
Claude THOMAS



A blue circular official stamp of the Communauté de Communes de Seille et Grand-Cossonné is positioned to the left of a handwritten signature in black ink. The signature is written over the stamp and extends to the right.